




la Joliverie
Réussir sa formation tout au long de sa vie

Taxe d'Apprentissage 2012



Contribuez
vous aussi à la formation
professionnelle des jeunes

Ecole - Collège 

Lycées
Professionnel, Général et Technologique 

Lycée des Métiers des Arts Appliqués et de
la Communication Graphique
au Pôle des Arts Graphiques 

Département Enseignement Supérieur 

Classes préparatoires cycle Ingénieur 

Centres de formation
Apprentissage et Formation Continue 

www.la-joliverie.com

Notre projet 2020

Travailler pour les jeunes nécessite une **innovation constante** et une adaptation à notre environnement sociale et économique.

Afin de faire de **La Joliverie un établissement ouvert et performant**, nous avons élaboré **notre projet 2020**, suivant une démarche de développement durable,

autour de 4 axes :

- 1 Préserver et enrichir le cadre de vie.
- 2 Favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- 3 Optimiser et mutualiser les ressources.
- 4 Créer des pôles d'enseignement différenciés.

Associez votre entreprise à ce projet novateur au service de la formation des jeunes.

Modes de financement des partenariats :

- Taxe d'apprentissage
- Dons/mécénats
- Subventions, sponsoring, fonds handicap....

Contact

Stéphanie SUPIOT
Tél : 02.40.80.82.16
ssupiot@la-joliverie.com

NOS SERVICES AUX ENTREPRISES

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi met en relation les entreprises à la recherche de jeunes collaborateurs avec nos anciens élèves.

Vous souhaitez diffuser une offre d'emploi, de stage ou consulter la CVthèque, rendez-vous sur : www.emploi.la-joliverie.com

FORMATION CONTINUE pour vos salariés

Le CFP La Joliverie organise des stages de courte et de longue durée pour vos salariés.

Plus d'infos sur : www.la-joliverie.com/centre-de-formation-en-alternance

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Bénéficiez des infrastructures de La Joliverie pour organiser vos réunions, assemblées générales, formations internes, journées techniques...

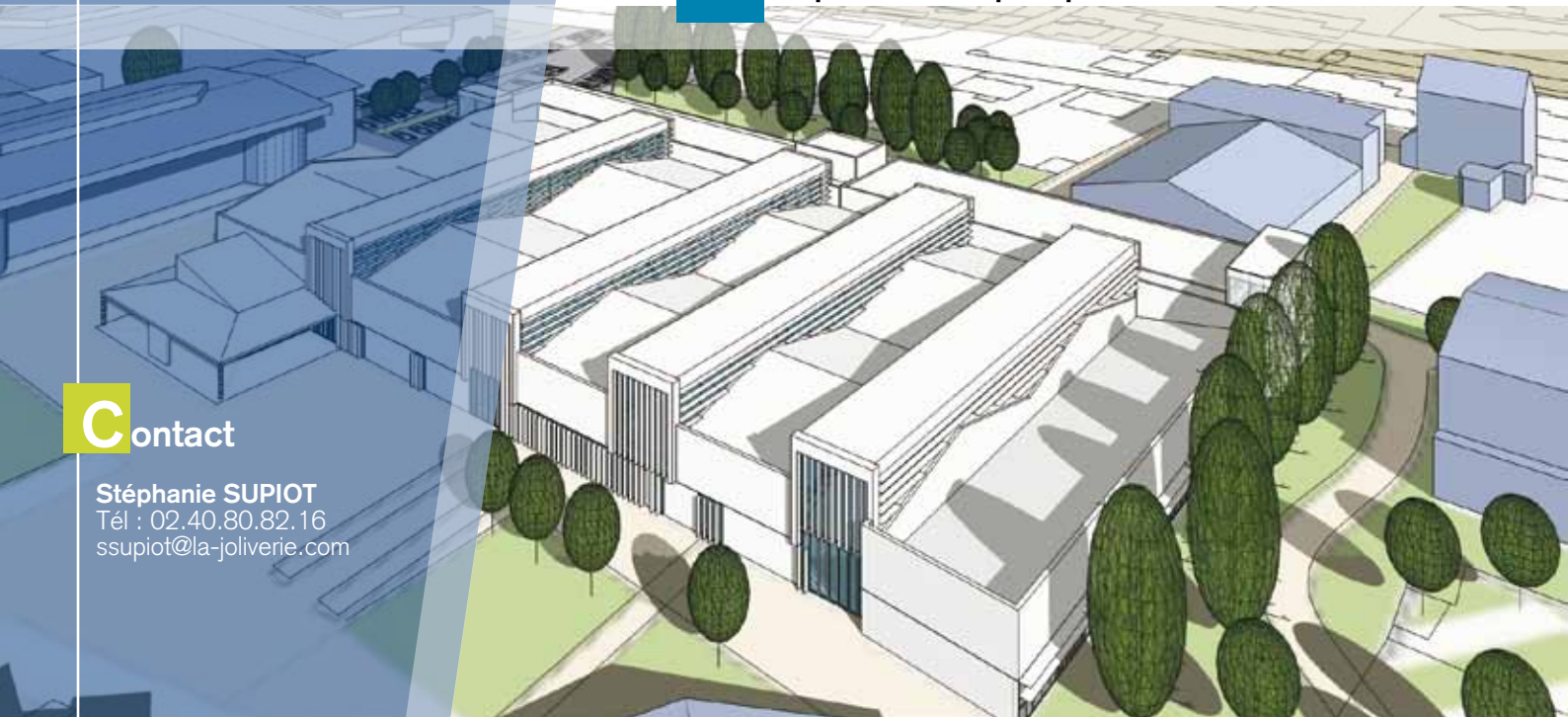
Nous mettons à votre disposition notre amphithéâtre, salles de formation, ateliers industriels... pour des groupes de 10 à 500 personnes.

PARTENARIATS

Nous vous proposons des partenariats sur mesure répondant aux besoins de votre entreprise.

Plus d'infos sur : www.la-joliverie.com/espace-entreprises

1^{ère} étape : Le futur pôle process industriel de 6.000 m².



Pourquoi verser votre Taxe d'Apprentissage à La Joliverie ?

- Un vivier de **futurs collaborateurs**.
- Un établissement qui soutient les valeurs de **l'entrepreneuriat** et du **savoir-être**.
- Des formations professionnalisantes :
larges **périodes de stages en entreprises**,
formations en alternance.
- **Des services dédiés aux entreprises** :
Espace emploi, journées de l'insertion
professionnelle, mise à disposition de locaux,
accueil de journées techniques pour vos clients,
formation continue pour vos salariés, mise en place
de partenariats.



“La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises, qui a pour objet de participer au financement des dépenses nécessaires au développement de l'enseignement technologique et professionnel dont l'apprentissage.”

Filières **industrielles**

(1200 jeunes)

- **Automobile, Carrosserie - Peinture**
Du CAP au Bac +2
- **Bureau d'Etudes**
Du Bac au Bac +2
- **Electrotechnique-Automatisme**
Du Bac au Bac +3
- **Maintenance industrielle**
Du Bac au Bac +2
- **Productique**
Du Bac au Bac +2
- **Structures Métalliques, Bâtiment, Métallerie**
Du CAP au Bac +2

Filières **Arts Appliqués & Communication Graphique**

(300 jeunes)

Du Bac au BTS

Situé au cœur du cluster d'industries créatives du Quartier de la Création de l'île de Nantes.

Filières **tertiaires**

(1 200 jeunes)

- **Commerce, Vente, Marketing**
Du Bac au Bac +3
- **Communication, Ressources Humaines, Administration**
Du Bac au Bac +2
- **Prévention sécurité**
Bac
- **Informatique**
Du Bac au Bac +3
- **Comptabilité, Gestion**
Du Bac au Bac +5

Filière
Expertise Comptable

Comment verser votre taxe d'Apprentissage à La Joliverie ?

La Joliverie : un groupe composé de 3 structures habilitées
à percevoir votre Taxe d'Apprentissage.

Mentionnez sur le formulaire de versement de votre **Organisme Collecteur** les entités que vous souhaitez soutenir :



Lycée St Joseph

> Formations

Industrielles/Automobile/Bâtiment
CAP à Bac +2

Habilitations :

Catégories A et B
(Cat C par cumul)

1

Contact : Stéphanie SUPIOT

Tél : 02.40.80.82.16 - ssupiot@la-joliverie.com

Lycée St Pierre

> Formations

Tertiaires/Arts Appliqués
(Pôle des Arts Graphiques)
Bac à Bac +3

Habilitations :

Catégories A et B
(Cat C par cumul)

2

CFA

> Formations

Industrielles/Bâtiment/
Filière Expertise Comptable
Bac + 2 à Bac + 5

Habilitations :

QUOTA, Catégories B et C
(Cat A par cumul)

Apprentissage

3

Contact : François BENOIST

Tél : 02.51.71.36.20
dir@cfpcfa-la-joliverie.com

Cette information nous
est nécessaire pour
ajuster notre budget
prévisionnel.

Informez-nous de vos versements en
nous renvoyant le document joint ou en
vous connectant sur notre site internet :
www.la-joliverie.com, Espace Entreprises.

Comment utilisons-nous votre Taxe d'Apprentissage ?

- ◆ Acquisition de **matériels de dernière génération**, afin d'assurer des formations en adéquation avec le monde du travail.
- ◆ Développement de **nouveaux outils pédagogiques**
- ◆ Amélioration de nos conditions d'accueil et de travail des jeunes.



- 3 200 Jeunes en formation dont 1 200 étudiants.
- 60 Diplômes du CAP au Bac+5.
- 1 500 Jeunes en stage tous les ans.
- 400 Jeunes en contrats d'apprentissage.
- 125 Jeunes en contrats de professionnalisation.
- 450 Professeurs, formateurs et personnels.
- 50 000 m² de locaux dont 10 500 d'ateliers industriels.
- 1 200 Repas servis par jour sur l'ensemble des sites.
- Capacité d'hébergement de 300 jeunes